

Affiché en mairie le 18 juillet 2001

COMMUNE DE ROLAMPONT  
COMPTE-RENDU  
SÉANCE DU 16 JUILLET 2001

-----

L'AN DEUX MILLE UN, LE 16 JUILLET A VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le maire le 11 juillet 2001, s'est assemblé sous la présidence de M. Michel Gallissot.

**Étaient présents :** M. Michel GALLISSOT, maire, M<sup>me</sup> RUEL, MM. PELLETIER, Patrick GALLISSOT, adjoints ; M<sup>me</sup> GÉRARD, MM. BALLAND, BOUVIER, maires-délégués ; M<sup>mes</sup> ROBIN, RANC, DUCRET, MM. THOMASSIN, DEHAN, LOYOLA, HERBERT, RACLOT, VOILLEQUIN, conseillers municipaux.

**Excusée :** M<sup>lle</sup> BROCHOT, conseiller municipal (procuration à M. Voillequin).

**Absents :** M. DELIN, adjoint, M<sup>lle</sup> DIOT, conseiller municipal.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures 30.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M<sup>me</sup> ROBIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 14 juin 2001.**

Adopté à l'UNANIMITÉ

**N°1 Approbation de la convention de constat global de conversion en euros des prêts du Crédit agricole.** Adopté à l'UNANIMITE

**N°2 Approbation de la location d'un local industriel à l'entreprise Decorse-Guerin.**

Adopté à l'UNANIMITE

**N°3 Achat d'un immeuble appartenant à l'association diocésaine de Langres. 31 rue MI de Lattre.**

Adopté par 14 voix POUR & 3 CONTRE

**N°4 Approbation définitive sur l'évaluation des dommages déterminés par expertise dans le cadre de la garantie tempête. Sinistre du 26 décembre 1999.**

Adopté à l'UNANIMITE

**N°5 Subventions au bénéfice de l'école de Lannes (75,60 F) & du Foyer rural (Chantier jeunes, 3 000 F).**

Adopté par 15 voix POUR & 2 ABSTENTIONS

**N°6 Aménagement de 4 places de dépôts en FC de Rolampont.**

Adopté à l'UNANIMITE

**N°7 Motion relative à la desserte ferroviaire**

Adopté à l'UNANIMITE

**N°8 Approbation de la location d'un bus pour le Centre de loisir sans hébergement (Centre aéré).**

Adopté à l'UNANIMITE

**N°9 Approbation de la reconduction de la convention de mise à disposition d'un intervenant musique.**

Adopté à l'UNANIMITE

**N°10 Création d'un emploi d'Atsem à ½ temps.**

Adopté à l'UNANIMITE

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ M. MAIRE LÈVE LA SÉANCE LE 16 JUILLET 2001 A VINGT-DEUX HEURES TRENTE MINUTES.

Le maire,